

INFORMATIONS PLANNING

Semaine du 13 au 17 juin

Lundi 13 juin :

- Les épreuves et les cours sont maintenus.
- La correction d'obligation (dissertation) est décalée à 18h

Mardi 14 juin :

- **Correction Fiscal 9** – Annulée et anticipée au mardi 31 mai de 14h30 à 16h30 (ENP).

Mercredi 15 juin :

- Rattrapage **correction Famille 8** de 11h à 13h (ENP)

Semaine du 27 juin au 1^{er} juillet

Jedi 30 juin :

- Correction supplémentaire en droit de la famille (Régimes mat) de 17h30 à 19h30

MODIFICATIONS PERMANENTES :

- Les **corrections de procédure pénale** seront désormais organisées comme suit :
11h-13h : cas pratique
13h-15h : commentaire d'arrêt et disserte
- Le **cours de procédure pénale** du mardi à 8h30 se tiendra au Pré-Barreau.
- Le **cours de procédure pénale** du mardi à 11h45 est supprimé. Désormais, il n'y aura qu'une seule séance le mardi à 8h30 au Pré-Barreau.
- Le **cours de droit des obligations** du mardi à 15h00 est supprimé et remplacé par le mercredi à 15h00.
- Les **compositions** seront désormais organisées à l'ENP et au Pré-Barreau.
- Les **corrections de DIP** sont désormais organisées de 15h15 à 17h15.